

Dr. Samira MOHAMED BEN ALI

Maître de Conférences, Université 20 août 1955- Skikda

Courriel : mba.samira@gmail.com / s.mohamedbenali@univ-skikda.dz

Le Document historique à l'épreuve de la Traduction et de la Pluridisciplinarité

Traduire la torture blanche et physique

**Dans « la Question » d'Henri Alleg et sa Traduction en langue arabe par
Albert Farhat**

Résumé :

Relevant de la traduction spécialisée, et dans son rapport avec les sciences humaines, la traduction des documents historiques se veut une opération très délicate qui pose des problèmes particuliers liés à son fondement épistémologique, pluridisciplinaire, factuel et contextuel.

Au-delà des difficultés lexicales, structurales et sémantiques, le traducteur est souvent confronté à des défis liés à la nature même du document historique, son message, la densité des informations qu'il transmet à son public et le risque d'une éventuelle décontextualisation/déformation de sa portée.

La traduction des documents historiques demeure un champ peu exploré et/ ou cerné par les études traductologiques en comparaison avec les autres disciplines des sciences humaines et les champs de la traduction spécialisée en général. En Algérie, l'historien Abou El Kacem Saâdallah, en est le pionnier, on lui doit plusieurs études critiques, historiques et traductologiques ainsi que des traductions d'œuvres historiques en la langue arabe qui témoignent de sa forte contribution à la sauvegarde de tout un patrimoine au service de la mémoire collective algérienne et de son Histoire millénaire.

Nous tenterons à travers notre contribution d'étudier les modalités de la traduction d'un document historique d'une importance capitale pendant la guerre de libération en Algérie. Il s'agit de « *la Question* » d'Henri Alleg- *célèbre journaliste et historien engagé dans la lutte algérienne anticoloniale*- publié aux éditions Minuit en 1958 et traduit par Albert Farhat en 2003. Le document rédigé dans des conditions extrêmes et en cachette dans la prison Barberousse (actuellement Serkadji) a contribué à dénoncer la torture pratiquée par l'armée française au monde pendant la guerre de libération. Nous étudierons dès lors, comment le traducteur a-t-il appréhendé la question de la torture blanche et physique dans un contexte autre que celui du document source et de son auteur, quelle était la stratégie qu'il s'est fixé pour rendre compte de la portée du document source au poids historique incontournable, et dans quelle mesure la traduction se rapproche-t-elle de son intentionnalité et de son historicité ou bien s'en éloigne-t-elle et pour quelles raisons? Des questions auxquelles nous tenterons de répondre et qui nous permettront d'évaluer les stratégies traductives au confluent de plusieurs champs disciplinaires et de deux époques différentes.

Mots clés : Traduction documentaire-traduction instrumentale- document historique- fonction du texte- historicité- Torture.

Introduction:

Traduire un document historique est un défi difficile à relever qui exige un grand travail sur la fidélité et la retransmission au lecteur cible d'une réalité historique sans déformations, sans mutilation, sans subjectivité exagérée, qui tend à prendre en considération l'historicité du texte historique, les informations qu'il véhicule et les réalités à transmettre dans l'autre rive, au-delà des difficultés qui entravent l'opération traduisante.

Le document historique constitue un témoignage, une révélation d'une vérité qui constitue l'un des fondements politico-historique d'un pays donné, quel que soit son volume, sa teneur. Elle fait partie d'une totalité révélatrice de vérités historiques contribuant à la connaissance d'une essence même, tendant à faire retentir une vérité, un événement, ses constituants, ses aléas et ses conséquences pendant une durée de temps.

La traduction de ce type de document est conditionnée par le facteur temps dans sa retransmission d'une vérité historique au-delà des barrières linguistiques et socioculturelles.

Elle devra mesurer cet écart temporel très significatif et appréhender le texte historique comme unité voire entité référentielle et informative à reconstituer dans une autre époque et un autre espace, visant un public différent qui ne partage pas forcément les mêmes références que celui du texte source, mais qui devrait être soucieux de découvrir une vérité, de connaître des informations sur des réalités précises.

Par ce fait, nous avons choisi le document d'Henri Alleg intitulé *la question* et sa traduction en langue arabe par Albert Farhat afin d'étudier les modalités de la traduction de la torture blanche et physique dans ce document historique.

Dès lors, nous tenterons de répondre à la problématique suivante : *Comment le traducteur a-t-il appréhendé la question de la torture blanche et physique dans un contexte autre que celui du document source et de son auteur et dans quelle mesure la traduction se rapproche-t-elle de son historicité ou bien s'en éloigne-t-elle et pour quelles raisons ?*

Nous postulons que la traduction du document historique objet de notre étude relève un bon nombre de défis liés à la compréhension du texte source, son historicité, le contexte de la parution du document source, la décontextualisation de certains éléments, notamment le facteur temps et espace entre public source et cible.

Aussi, et compte tenu de la valeur informative et référentielle du texte source, la traduction, en tentant de braver toutes sortes d'obstacles pourrait provoquer (consciemment ou inconsciemment) une déviation dans les fonctions du texte source et pourrait le charger

d'autres fonctions et d'autres significations liées à une retransmission du texte source dans une autre sphère et à une époque différente.

Or, et avant d'aborder la problématique de la traduction de la question d'Henri Alleg en langue arabe, nous devons nous attarder sur la question de la traduction en Algérie pendant la période coloniale.

1. La traduction en Algérie pendant la période coloniale

Un détour du côté de l'histoire de la traduction pendant la période coloniale s'impose afin de dresser un état des lieux de la situation de la traduction à cette époque là. Parler de la traduction pendant la période coloniale invoque systématiquement le mouvement d'orientalisme comme composante de la machine coloniale qui lui a fourni les moyens de s'infiltrer dans la société algérienne et de s'appropriier ses enseignements, son patrimoine, sa littérature, etc.

Il s'agit d'un mouvement qui s'intéresse aux études orientales, guidé par la curiosité de connaître le monde de l'Orient et ses composantes. Mais avec la colonisation française en Algérie, ce mouvement s'est radicalisé et a servi les autorités coloniales. Il est l'incarnation des rapports de force et du refus de la différence assimilée à l'image de l'étranger et a prit part au processus d'asservissement.

Tzvetan Todorov dans sa préface de *l'Orientalisme* d'Edward W. Said, le condamne à avoir contribué à asservir l'Autre sur différents plans et non seulement à porter un jugement de valeur sur lui : « *Le discours esclavagiste, puis colonialiste (dont l'orientalisme est un éloquent exemple), n'est pas le simple effet d'une réalité économique, sociale et politique, il en est aussi une des forces motrices : partie, et non seulement image.* » (Said, 1980, p. 8)

En Algérie, le mouvement orientaliste s'est focalisé sur les constantes identitaires de la population, à savoir: la langue arabe et la religion islamique. Il constitua un nouveau champ disciplinaire régi par les autorités coloniales en collaboration avec l'élite assimilationniste, son organisation et ses institutions, en quête de maîtriser puis manipuler l'orient sur le plan linguistique, théologique et sociopolitique.

Son objectif était de connaître voire manipuler la mentalité algérienne. De ce fait, l'intérêt fut porté à la langue vernaculaire tout en isolant au fur et à mesure la langue arabe qualifiée de langue morte. Dans son introduction, Pr. Hocine Khomri traducteur du livre *La traduction en Algérie* d'Ernest Mercier précise que l'objectif était de morceler les capacités expressives de la langue arabe, détruire l'union des arabes, mettre main basse sur les

composantes de la communication et s'approprier l'Algérie en tant que territoire français.
(ميرسييه، 2006، الصفحات 7-9)

La traduction allait de paire avec l'orientalisme, car elle fournissait le moyen d'accéder à l'héritage culturel et religieux algérien et leur facilitait l'enracinement dans le territoire et de dominer la population avec l'aide d'Algériens connaissant les deux langues.

Néanmoins Pr. Khomri dresse une distinction entre le portrait de l'orientaliste et celui d'un traducteur : L'orientaliste est un homme de terrain, son rapport avec l'objet de son travail est affectif- culturel, alors que pour le traducteur, le rapport avec les textes qu'il traduit est pratique et fonctionnel. (ميرسييه، 2006، صفحة 11)

On peut dès lors, postuler que la traduction constitue un moyen, un outil ou une méthode parmi tant d'autres pour l'orientaliste, alors qu'elle est vocationnelle pour le traducteur.

Abu Al Kacim Saadallah, éminent savant, historien algérien et praticien de la traduction, dans son œuvre *Histoire culturelle de l'Algérie*, consacre tout un tome à l'orientalisme pendant la période coloniale et son rapport à la traduction. Il y évoque trois phases de l'orientalisme. La phase de la création d'écoles supérieures en 1879. La phase du centenaire de la colonisation en 1930 et la phase qui s'étale de la dite date jusqu'à l'indépendance en 1962.(سعدالله، 1998، صفحة 12)

Le mouvement de traduction a émergé par le biais des militaires, des traducteurs administratifs et judiciaires, et des orientalistes ayant œuvré au niveau de comités scientifiques, d'associations, de cours, d'édition, travaillant sur des manuscrits et d'archéologie, etc.(سعدالله، 1998، الصفحات 12-13)

Le patrimoine islamique dans son aspect oral et écrit faisait l'objet de traduction vers la langue française, avec la contribution d'Algériens bilingues aux expéditions françaises. Le mouvement de traduction s'est focalisé sur la traduction de l'Arabe vers le Français, pour les raisons susmentionnées. On assista dès lors à une disparition graduelle et planifiée de la langue arabe, cédant la place à la langue vernaculaire et au Français, mais paradoxalement on témoigne d'une résistance nationaliste en dépit du malaise linguistique de l'époque.

Les autorités coloniales ont également fait face à des intellectuels qui militaient pour la cause algérienne et luttèrent contre toute forme d'asservissement. Ces intellectuels français ont dénoncé les tortures et les pratiques coloniales pour l'honneur de la République française, ses valeurs et les droits de l'homme.

Les témoignages contre la torture commençaient à s'accumuler parallèlement avec la Bataille d'Alger en 1957, et l'on voit paraître, des ouvrages tels que : *Contre la torture* de Pierre Henri Simon aux éditions du Seuil en 1957, et *Pour Djamila Bouhired* en 1957 aux éditions de Minuit. Puis *la question* d'Henri Alleg en 1958 qui rappela l'affaire *Dreyfus* (1894-1906) ainsi que l'affaire *Maurice Audin* et les interprétations que suggéra sa disparition.

On assiste à une remise en cause des valeurs de la République française, de sa justice et l'indignation de la communauté internationale. Ce qui incita des avocats militant pour la cause algérienne de tenter d'inclure la pratique de la torture dans l'accusation de crime contre l'humanité tels que l'œuvre *Nuremberg pour l'Algérie* de A. Benabdallah, M. Oussedik et J. Vergès en 1961(صفحة 50، 2001، تينو،). Pour le témoignage d'Henri Alleg, la censure était la seule arme pouvant étouffer ses retentissements, mais elle n'a pu empêcher la vente de l'ouvrage à travers le monde et susciter la polémique.

On se rend pourtant compte que malgré l'importance de cet ouvrage d'un point de vue sociopolitique et historique pour l'Algérie, notamment son incrimination, *pour la première fois*, de l'armée française, les seules traductions disponibles en langue arabe sont d'origine libanaise. La première traduction fut réalisée presque à la même époque de l'ouvrage source, sans doute par solidarité et soutien de la cause algérienne. Cette attitude nous pousse à nous interroger sur les raisons d'une telle stagnation du mouvement de traduction en Algérie et à tirer la sonnette d'alarme quant à la traduction et la réhabilitation du texte historique qui constitue la mémoire voire l'âme de l'Histoire millénaire de l'Algérie.

Avant d'aborder la question de la traduction de ce document historique, nous devons tout d'abord définir le concept de torture ainsi que tous les aspects qu'il implique, sa typologie et les pratiques y afférentes.

2. Qu'est ce que la torture ?

Avant de procéder à l'étude de notre corpus il convient de cerner le concept de torture, afin d'en retenir les aspects et de ne pas les confondre avec d'autres pratiques, d'autres circonstances similaires.

La torture est une pratique interdite dans le droit international et réfutée par tous les organismes humanitaires, dénoncée par les militants des droits de l'homme et les organisations y afférentes. Elle est pourtant pratiquée lors des détentions, dans les cellules, lors des conflits armés, guerres, colonisations et parfois même par des institutions secrètes de certains états.

Elle est considérée comme un crime de guerre. Des méthodes extrêmes et barbares sont utilisées à l'effet d'interrogatoires, enquêtes et interpellations. Elle déshumanise les victimes et les traumatise, entraînant des séquelles physiques et psychologiques perpétuelles pouvant mener à la mort. La Question d'Henri Alleg (1958) était le premier document à avoir dénoncé la pratique de la torture par l'armée française, et même si l'opinion internationale soupçonnait déjà le recours à ces pratiques, le document venait appuyer, révéler et prouver son usage.

2.1 La Torture physique:

Elle est charnelle, pratiquée sur le corps de la victime pour lui infliger des souffrances atroces qui la mène à obtempérer, divulguer des informations secrètes ou bien encore la mobiliser au service des tortionnaires. Cependant une torture physique de longue durée ou violente peut mener à la mort, comme pour le cas de Maurice Audin et l'hypothèse de sa disparition sous l'effet de torture. Elle peut laisser des séquelles perpétuelles sur le plan physique et psychologique qui peuvent affecter la victime le restant de ses jours. Parmi les aspects de cette torture : les coups sur tout le corps de la victime, lui infliger une situation d'immobilisation qui dure dans le temps, lui infliger des décharges électriques sur le corps notamment les parties sensibles et intimes, les brûlures et la mutilation; provoquer la suffocation et l'étouffement, exposer la victime à une situation extrême comme la chaleur extrême ou le froid extrême, lui faire subir des harcèlements sexuels voire des viols, etc.

2.2 La torture blanche :

La distinction entre torture physique et blanche n'a pas de limite à proprement parler, car elles sont la médaille et son revers. Elles peuvent être simultanées ou consécutives. Elles consistent à intimider la victime, lui faire perdre toute confiance en soi, la déstabiliser, la faire vivre dans un environnement de peur et de crainte perpétuelles. La distinction qu'on en fait est purement technique et nous permet de mieux cerner les mécanismes de la torture.

La torture blanche se caractérise par la création d'un sentiment d'insécurité et d'obéissance chez la victime, la privation du confort et du sommeil afin d'accentuer la déstabilisation et la crainte, les privations ou les stimulations sensorielles, l'isolement et la privation totale des visites, la création de simulations d'exécution afin de créer chez la victime la peur d'une mort atroce, assister à des scènes de tortures et des viols de membres de la famille, faire exécuter à la victime des actes humiliants et déshumanisants (lui demander d'aboyer à titre d'exemple), porter atteinte aux croyances de la victime (obliger les musulmans à boire du vin par exemple), leur ingérer des drogues afin de leur soustraire des aveux, etc.

Ces manifestations de la torture présentes sous différentes formes dans la question d'Henri Alleg seront analysées, en nous appuyant sur les théories fonctionnelles de la traduction, notamment de la méthode de l'analyse du texte de Christiane Nord.

3. Méthode de l'analyse du texte : traduction documentaire et Traduction instrumentale

Les théories fonctionnelles de la traduction ont émergé vers les années soixante-dix. Elles comptent la typologie des textes de Katharina Reiss, la théorie de l'action, la théorie du Skopos et l'approche de l'analyse du texte de Christiane Nord.

La méthode de Christiane Nord constitue un élargissement de ces théories grâce à son travail sur les fonctions du texte, en introduisant la fonction phatique dans la typologie des textes, et en privilégiant la *translation brief* comme état des lieux d'un texte et de sa traduction, ainsi que son attention particulière à l'analyse du texte source et aux difficultés de traduction.

Christiane Nord distingue deux types de traduction de nature fonctionnaliste, à savoir la traduction documentaire et la traduction instrumentale.

3.1 La traduction documentaire : Elle sert de document de communication d'une culture source entre l'auteur et le récepteur du texte source. (Nord, 1991, p. 72)

Il s'agit de la traduction d'un document de nature communicative, dans lequel l'émetteur de la culture source communique avec le récepteur de la culture cible à travers un texte source dans le respect des conditions culturelles y afférentes.

Il s'agit d'une traduction qui ne cache pas son essence, sa nature traductive. Le traducteur s'appuie sur le texte source et tente de trouver des équivalents à ses fonctions. Cette traduction est interlinéaire (littérale), directe (mot à mot) ou exotique (Nord, 1991, p. 73), visant à maintenir la couleur locale du texte source. Le lecteur sera conscient qu'il est entrain de lire une traduction et pas un texte ré-exprimé de manière à paraître original.

3.2 La traduction instrumentale : Elle fonctionne comme message indépendant qui transmet un instrument dans une nouvelle action communicative dans la culture cible, tendant à transmettre un objectif communicatif, sans que le récepteur ne soit conscient qu'il est entrain de lire ou d'entendre un texte, ayant déjà été utilisé dans une situation de communication différente. (Nord, 1991, p. 73)

C'est une traduction qui tend à produire un même type de fonction dans le texte cible que le texte source, en cachant son essence traductive et fournir au lecteur un produit équivalent à un texte écrit dans la langue source.

Nord (1991) y distingue trois sous catégories :

3.2.1 La traduction équifonctionnelle: La traduction remplit la même fonction du texte source. Elle est utilisée dans les textes instructifs comme les manuels d'utilisation.

3.2.2 La traduction hétérofonctionnelle : lorsque la fonction du texte traduit diffère de celle du texte source. (Nord, <https://www.researchgate.net/publication>)

3.2.3 Traduction homologue: Ce cas concerne qui tendent à reproduire le même degré d'originalité dans le texte cible. (<https://digilib.phil.muni.cz>)

Il convient de souligner que ces catégories ne peuvent être étanches. Même si elles sont conditionnées par le traducteur, les fonctions du texte cible, l'auteur du document source, son apport, son style, son intention et la culture source et cible.

Le traducteur ne peut être toujours soumis à l'autorité du texte source et parfois il s'en éloigne pour mieux manipuler son texte à cause des différences qui existent entre la culture source et cible.

Aussi, l'analyse du texte source fournit une aide précieuse au traducteur et l'aide à choisir le type de traduction qui convient à une situation de communication donnée, la nature du texte et ses composants. L'analyse s'effectue sur la texture, la cohérence, la cohésion, les registres, le vocabulaire, la valeur informationnelle, la progression thématique, la forme et le style.

Quant à *la translation brief* qu'on présentera ci-dessous; elle nous permettra d'établir un état des lieux de la situation de communication du texte source et de sa traduction en langue arabe. Dans notre cas, elle fonctionne comme élément para et métatextuel riche en informations sur le texte source, le texte cible et les constituants de la situation de communication d'une langue à une autre.

4. Translation Brief appliquée au corpus:

4.1 Fonctions du texte cible: La fonction informative et référentielle sont présentes à travers le document cible, mais c'est la fonction expressive qui y règne. La rhétorique et l'expression du moi rivalise avec la portée historique du document et l'entraînent dans une aventure fictive.

Déjà, d'un point de vue paratextuel, l'œuvre source explicite son appartenance au type *Document* dans la première de couverture, alors que sur son site officiel la maison d'édition *Al Farabi* le classe dans la rubrique *histoires*. Plusieurs chercheurs arabes classent le document d'Henri Alleg dans le genre littéraire de *la littérature carcérale*.

4.2 Identité de l'émetteur et des destinataires:

4.2.1 Emetteur du texte source: Harri Salem alias Henri Alleg est un célèbre historien, journaliste et militant Français pour la cause algérienne (1921-2013), issu d'une famille juive polonaise et russe, emprisonné et torturé pendant un mois dans une bâtisse située à El Biar, transféré au camp Lodi puis à la prison Barberousse, où il réussit à écrire au fur et à mesure sur du papier hygiénique- son document *La Question*, publié en 1958 aux éditions de Minuit.

Il était indigné par les conditions sociales de la population algérienne, l'exploitation et le racisme dont elle souffrait. Il entretenait des rapports avec les militants du parti du peuple algérien (PPA), ce qui le poussa à plaider pour la cause algérienne. Il rejoint entre mai et juin 1941 la jeunesse communiste et adopta le pseudonyme d'Alleg (d'origine kabyle). Il travailla comme rédacteur clandestin, devint communiste et adhéra au PCA. (Berchadsky, 1994, pp. 7-8)

Les circonstances dues à la deuxième guerre mondiale et la situation de l'Algérie colonisée ainsi que les événements du 08 mai 1945 ont favorisé son initiation au journalisme et son militantisme pour la cause algérienne. Il devint militant permanent de l'union de la jeunesse démocratique algérienne (UJDA). Il se déplaça à travers le territoire algérien, et participa aux luttes et manifestations. Il était en rapport avec les dirigeants des organisations et des syndicalistes communistes et nationalistes. Il devint directeur d'Alger républicain en 1951, un quotidien qui revendique l'indépendance de l'Algérie et choisit donc pseudonyme Henri Alleg. (Berchadsky, 1994, pp. 8-10)

Il agit de manière clandestine après la dissolution du PCA et l'interdiction du quotidien Alger républicain. Il est arrêté tout juste après Maurice Audin, le 2 juin 1957, pendant la bataille d'Alger par les parachutistes du général Massu. Il était le premier torturé à avoir dénoncé pour la première fois la torture de l'armée française lors de sa détention à la prison Barberousse (actuelle Serkadji), à travers son œuvre. *La Question*, destiné à la dénonciation des pratiques coloniales à la communauté internationale, est vite censuré et suscita une grande polémique à travers le monde.

Pour Alexis Berchadsky (1994) ce livre est doté d'une double représentation bibliographique et historiographique, dont l'influence s'étant à l'après guerre de l'Algérie et l'indépendance même.

4.2.2 Emetteur du texte cible : Albert Farhat est un journaliste, écrivain et spécialiste en terrorisme international libanais, co-auteur de l'essai : *Gaza au cœur de la tragédie*. Il a fait ses études en sciences économiques puis politiques en Algérie, a travaillé comme consultant

pour chaînes télévisées. Il est membre fondateur du centre international de recherche et d'étude sur le terrorisme et l'aide aux victimes du terrorisme CIRET. Il a travaillé comme correspondant pour plusieurs revues des pays arabes et en Europe. Il a fait une interview inédite en 1998 avec Oussama Ben Laden et a travaillé comme directeur du bureau de paris pour la revue Al Bilad. (albertsfarhat.over-blog.com, 2010)

4.2.3 Récepteur du texte source: Le document s'adresse à communauté internationale et plus particulièrement au peuple français, pour faire retentir la vérité, réfuter des faussetés d'ordre politique et historique véhiculés par l'état français et ses institutions, pour enfin de compte susciter une solidarité sociale à l'échelle internationale : « *Tout cela, je devais le dire pour les Français qui voudront bien me lire. Il faut qu'ils sachent que les Algériens ne confondent pas leurs tortionnaires avec le grand peuple de France, auprès duquel ils ont tant appris et dont l'amitié leur est si chère.* » (Alleg, 1961: 112)

4.2.4 Récepteur du texte cible:

Les récepteurs du texte cible sont la communauté algérienne et la communauté libanaise, en nous basant sur l'édition de cette nouvelle version en langue arabe, ainsi que les lecteurs arabes en général, tout âge confondu puisque la traduction aborde une thématique importante et un chapitre sensible de la guerre de libération algérienne. Elle est peu volumineuse et limpide. Le récit peut être projeté sur des réalités sociopolitiques et historiques contemporaines.

4.3 Endroit et temps de la publication:

L'œuvre source a été publiée aux éditions de Minuit en 1958, mais a fait l'objet de censure et de poursuites judiciaires pour « atteinte à la sécurité d'état ». Elle a été réédité en Suisse, des milliers d'exemplaires sont vendus à travers le monde.

La troisième version arabe de *la Question* a été réalisée par Albert Farhat avocat et journaliste libanais, publiée en 2003 par la maison d'édition algérienne ANEP et Dar Al Farabi au Liban. La première version du document étant publiée au Liban, réalisée par Aida et Souheil Idriss en 1958 intitulée الجلادون.

La deuxième a été également publiée au Liban en 1958, réalisée par Adib Merouane, intitulée: المسألة وثائق التعذيب في الجزائر. Il existe un écart considérable entre la version d'Albert Farhat. La date et l'époque de la parution du document, peuvent influencer le traducteur et son projet.

Moyen de communication: Le document source *La Question* et sa version en langue arabe الاستجواب par Albert Farhat.

Motif de la traduction: La Question d'Henri Alleg est un ouvrage incontournable, le premier à avoir dénoncé la torture pratiquée par l'armée française en Algérie, à la communauté internationale. Il suscita la polémique et la mobilisation des intellectuels qui ont appréhendé la torture d'un point de vue moral et intellectuel. Il remet en cause le statut de ce qu'on nommait *l'honneur de l'armée française* et le recours à la torture dans ses bagnes.

« *Loin d'être une simple source bibliographique, ce livre peut donc être considéré comme objet d'une étude historique et sociologique: la Question est un témoignage, un livre d'action.* » (Berchadsky, 1994, p. 1)

5. Analyse du texte source:

La question d'Henri Alleg est un document dont la fonction principale serait la dénonciation des pratiques coloniales à savoir la torture, ses modalités et ses mécanismes. Ecrit dans des conditions de détention, il est porteur de réalités sociopolitiques indéniables, et constitue le témoignage d'une dure épreuve dont la quête principale serait de protester contre les crimes de guerre et d'inciter l'opinion publique à réagir, puis à un moment donné sauver la vie de l'auteur et par conséquent prendre connaissance des pratiques sauvages qui ont lieu dans les bagnes.

Il est écrit à la première personne du singulier et au *nous* car la torture pour l'auteur n'est pas une affaire personnelle mais plutôt un crime de guerre qui concerne toute une nation. L'auteur essaye tout au long du récit d'échapper au moi émotif, chargé d'expressivité outre mesure, pour laisser place à la dénonciation : « *Dans cette immense prison surpeuplée, dont chaque cellule abrite une souffrance, parler de soi est comme une indécence.* » (Alleg, 1961, p. 13)

Il présente des descriptions détaillées des scènes de tortures dont l'auteur était victime. Cependant la fonction expressive procède par la révélation du témoignage personnel de l'auteur victime lui-même de torture. Or l'écriture dans son ensemble tente dans un certain style minimaliste de se détacher du moi et de se focaliser sur l'objet même de la torture, donc la fonction référentielle, informative et incitative règnent:

« *J'ai côtoyé durant ce temps, tant de douleurs et tant d'humiliations que je n'oserais plus parler encore de ces journées et de ces nuits de supplices si je ne savais que cela peut être utiles, que faire connaître la vérité c'est aussi une manière d'aider au cessez-le-feu et à la paix.* » (Alleg, 1961, p. 15)

La progression du texte est linéaire, il s'agit d'une succession d'événements entre autres la torture qu'a subi l'auteur, à commencer par le jour de son inculpation le 12 juin dans

l'appartement de *Maurice Audin*, aussitôt l'arrestation et le transfert dans une bâtisse à El Biar. C'est là où commence son interrogatoire, et le début du supplice. Malgré la progression linéaire, la circularité et la répétition sont fortement présents, les scènes de tortures répétées et accentuées brouillent la chronologie et l'auteur entre dans un état de torpeur à cause de l'intensité des douleurs difficiles à supporter.

La perte de la notion du temps, affecte grandement l'état psychologique mais ne diminue en rien la résistance de la victime lors de sa confrontation avec ses tortionnaires. Outre une progression et variation des méthodes de tortures blanches au fil du temps, telles que l'ironie, l'humiliation, la déshumanisation, tentative de meurtre et incitation au suicide jusqu'au moyens scientifiques tels que qualifiés par l'un des tortionnaires à savoir *le sérum de vérité : penthotal*.

Les phrases sont explicites, décrivant au moindre détail les scènes de tortures, les endroits dans lesquels elles sont pratiquées, les moyens et les tortionnaires même ; ce qui servira plus tard l'auteur par-devant le tribunal à prouver qu'il fut bel et bien torturé. Le récit est dialogué par souci de fidélité à la transmission des faits tels qu'ils se sont produits.

Or on remarque au fil de la narration le changement de techniques de tortures, optant pour la ruse, la tromperie, le recours aux infirmiers et aux médecins-*censés inspirer confiance*- afin de soutirer des aveux à la victime. Des techniques de tortures blanches étaient focalisées sur la manipulation mentale et psychologiques auxquelles l'auteur a essayé de résister en rappelant la réalité et le souvenir : « (...) *Mais je gardais assez de conscience pour me souvenir que j'étais entre les mains de mes bourreaux et qu'ils cherchaient à me faire dénoncer mes camarades.* » (Alleg, 1961, p. 80)

Un lexique de violence est très présent à travers tout le document. La violence se manifeste à travers la description réaliste des scènes entières de torture et de douleurs qui l'accompagnent, ainsi qu'un lexique d'injures et d'insultes à travers des dialogues dans un style argotique : « *Furieux, il me frappait au bas-ventre et hurlait : « tu es foutu. Foutu. Tu entends ? Tu parles ? Oui ou merde ! Tu voudrais bien que je te butte tout de suite, hein ? Mais ce n'est pas fini. Tu sais ce que c'est que la soif ? Tu vas crever de soif !* » (Alleg, 1961, pp. 58-59)

Nous allons dans l'étape qui suit analyser la manifestation de la torture telle qu'elle apparaît à travers les scènes qui tissent le texte source et la manière dont le traducteur les a traduits.

6. Traduire la torture blanche et physique : Ou le détournement de la fonction prédominante

بم قولله قوغ فغ لحد ن ق ه ع
 ز ل ح عوج ق ه ط ق
 غ ف قوطه ط ه ه غ ق ه ف غ ل ح ن م غ غ
 غ ه ط ع م ط ع ظ غ ل ح ط س م ي ر و ط غ غ ي ت ر ي ت ر أ

D'un point de vue microstructure et technicité dans la traduction d'une scène de torture, une imprécision est remarquable dans l'adéquation de certains vocables qui renforcent l'image mentale de la scène de torture classique, à savoir se coucher الاستلقاء, la cheville العقب, lanière : حزام جلدي, fixation : تثبيث. Une autre image mentale se dessine à travers la fonction référentielle au passé colonial et aux conquêtes à travers l'histoire, dont le colonisateur français a hérité, lorsque le tortionnaire Lorca tenta d'intimider la victime en se positionnant au-dessus d'elle comme pour lui rappeler tout un chapitre historique et la déséquilibrer psychologiquement (supériorité Vs infériorité). La torture blanche et physique dans cette situation n'en font qu'un et Henri Alleg en était conscient. Cette image mentale ne requiert pas d'adaptation car la traduction documentaire rend bien le sens, la posture physique et l'intention.

Nous remarquons cependant que le traducteur a explicité la situation du conquérant en lui reléguant une position de victoire بلدا, وقفه الغازي الذي اجتاحت بلدا, comme pour créer une certaine rythmique avec une suite de phrases assez longues, qu'il privilégia tout au long de la traduction du récit. La même chose pour « fixer droit dans les yeux, il y privilégia le mot à mot alors qu'il aurait pu traduire par : يحدق في مباشرة, et tentant de m'intimider : إلقاء الرعب في نفسي, une transposition aléatoire, qui crée -en combinaison avec la scène toute entière d'un point de vue macrostructure- un effet stylistique, en faveur de la fonction expressive au lieu de s'en tenir à la fonction référentielle.

Une autre scène de torture blanche d'abord puis physique, décrit la scène de torture comme spectacle inédit à ne pas rater qui nourrit un paradoxe né de la colonisation, à savoir torturer un militant français pour la cause algérienne.

« Allez dit Charbonnier.

Un para s'assit sur ma poitrine : très brun, la lèvre supérieure retroussée en triangle sous le nez, un grand sourire de gosse qui va faire une bonne farce... Je devais le reconnaître plus tard dans le bureau du juge au cours d'une confrontation. C'était le sergent Jacquet. Un autre para (Oranais sans doute, d'après son accent) était à ma gauche, un autre aux pieds, les officiers tout autour et, dans la pièce, d'autre encore, sans tâche précise, mais désireux dans doute d'assister au spectacle.» (Alleg, 1961, pp. 19-30)

بم هغ ن ق ل ح

ع غ قه ن غ غم غ ع طه ه
 ن ع غ مع غ ع ظغ غ لغ غ لح
 ه ن ظ / ه غ غك غ أ ق غ قظه ط
 غ ل ط ن ظ هع غ هوعن ن قله ه ه
 غ هن ق غ لح هم ل ط سمير بيوط غ غ تير بير أ

Ce passage relatant une scène de torture blanche puis physique compte certaines interprétations dues à une méconnaissance contextuelle, la première : un sourire de gosse qui va faire une bonne farce, le vocable farce est polysémique mais son association avec le verbe faire lui confère le sens de faire une blague, قال نكتة أو نادرة. Dans un deuxième temps il peut avoir le sens de jouer une pièce théâtrale mais pas dans ce contexte. Ce qui fragmente le sens global d'une situation ironique voire sadique visant à ridiculiser la victime. En deuxième lieu, l'un des tortionnaires était oranais, le traducteur a confondu l'Oranie avec la région de Souk Ahras, probablement à cause de l'étymologie liée à la présence des lions dans les deux régions et bien sur la recherche documentaire s'impose pour la traduction des lieux, des noms propres, des événements à référence historique et socioculturelle.

D'un point de vue stylistique et en dépit du recours à la traduction documentaire pour tout le passage, une attention sera donnée à l'emploi de phrases verbales longues, de nature descriptive du côté du traducteur qui correspondrait à l'époque et au lecteur du texte cible, mais contourne la fonction référentielle et informative en lui conférant dans une certaine approche hétéro-fonctionnelle une fonction narrative-fictionnelle, minimisant la portée factuelle et réelle du document historique. Par ailleurs le texte source a été rédigé dans un style minimaliste qui correspond le mieux à l'urgence d'une écriture sous la menace constante des tortionnaires, visant à dénoncer, décrire, révéler en un temps assez court le maximum de d'informations sur les pratiques de ses bourreaux.

L'exemple qui suit illustre la torture à travers l'écriture de la violence et ses manifestations via le registre, le lexique et la dimension expressive :

« Brusquement Erulin me releva. Il était hors de lui. Cela durait trop. « Ecoute, salaud ! Tu es foutu ! Tu vas parler tu entends, tu vas parler ! » Il tenait son visage tout près du mien, il me touchait presque et hurlait : « Tu vas parler ! Tout le monde doit parler ici ! On a fait la guerre en Indochine, ça nous a servi pour vous connaître. Ici, c'est la Gestapo ! Tu connais la Gestapo ? » Puis ironique : « Tu as fais des articles sur les tortures, hein, salaud ! Eh bien ! Maintenant c'est la 10^e DP qui les fait sur toi. » (Alleg, 1961, pp. 35-36)

بم غم عه ل ح ن ع غ غولج ه لغ ع غ لله لله ه لله
 ن ه ه ه ه ط ق ايم ه لله غ ك عن لله

prisonniers palestiniens à titre d'exemple. Le traducteur en fait une matière à produire un effet de réel.

Il est difficile de rendre la violence textuelle qui reflète la pratique de la torture, régie par les mots, le plurilinguisme notamment le recours à l'argot, aux injures, à l'offense ce qui risque de restreindre la fonction dénonciatrice en faveur de la fonction descriptive et rhétorique, consolidées par l'usage de la langue standard et différents moyens langagiers servant l'expressivité qui substitue à l'écriture minimaliste d'urgence, de dénonciation .

Traduire un document historique implique un travail sur son historicité et son apport historiographique, en tant qu'expérience, témoignage de faits et orientations politiques d'une époque donnée. La traduction devient dès lors une réminiscence, un travail sur la mémoire collective et son maintien, un outil historiographique. Il implique également une recherche documentaire sur tout l'univers paratextuel qui accompagne l'œuvre depuis sa parution, articles, études, interviews, émissions ainsi que sa relation à d'autres événements historiques, ce qui garantit une meilleure qualité d'une traduction.

En dépit de la nouvelle fonction et donc orientation que revêt une version d'un document historique, elle œuvre comme réincarnation d'un vécu, d'un fait sous des formes différentes sociohistoriques, morales, intellectuelles, culturelles ou littéraires à travers l'appel d'une conscience commune, la remise en cause de questions récurrentes pouvant être à l'origine de crises politique comme celle de la torture (d'où le rappel de *la Question* lors du scandale de Guantanamo), ou comme poursuite d'idéaux impérissables, tels que la quête de la justice, et la dénonciation des guerres.

Bibliographie

(n.d.). extrait le 03/ 03/ 2022, de <https://www.larousse.fr:https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Gestapo/121277>.

(s.d.). Consulté le 03 03, 2022, sur <https://www.larousse.fr:https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Gestapo/121277>

albertsfarhat.over-blog.com. (2010, 02 21). Consulté le 03 29, 2022, sur <http://albertsfarhat.over-blog.com/article-cv-albert-farhat-45411287.html>

Alleg, H. (1961). *La question*. Paris: Les éditions de Minuit.

Berchadsky, A. (1994). *La Question d'Henri Alleg "une livre-événement" dans la France en guerre d'Algérie (juin 1957- juin 1958)*. Imprimerie Jouve édition Découvrir.

<https://digilib.phil.muni.cz>. (s.d.). Consulté le Mars 16, 2022, sur https://digilib.phil.muni.cz/bitstream/handle/11222.digilib/130682/Books_2010_2019_036-2014-1_6.pdf?sequence=1

